

Demande de concession de terrain dans le cimetière communal de Erima

IDENTIFICATION

Le demandeur

Le défunt

Lien de parenté avec le défunt :

☐

Monsieur

☐

Madame

☐

Monsieur

☐

Madame

Nom

Nom de jeune fille

Prénoms

Date/lieu de naissance

Employeur

Téléphone fixe / portable

Courriel

ADRESSE POSTALE

☐

Professionnelle

☐

Personnelle

Boîte postale N°

Code postal / Bureau distributeur

ADRESSE GEOGRAPHIQUE

☐

Coté montagne

☐

Coté mer

☐

Coté montagne

☐

Coté mer

Commune

Point Kilométrique

Voie, rue, servitude

N° d'habitation

Date de décès

Date d'inhumation

Soins particuliers

Cercueil particulier

Déclare faire la demande à Madame le Maire de la Ville de Arue, d'une concession située dans le cimetière communal de Erima ayant les caractéristiques suivantes (délibération n°16/77 du 22/12/2016) :

Concession individuelle sans aucune transformation

☐

Enfeu (5 ans) - 31.000 F CFP

☐

Enfeu (15 ans) - 93.000 F CFP

☐

Fosse en terrain commun temporaire 5 ans - la concession de 2 2m²

Concession familiale avec déclaration de travaux

☐

Fosse en terre temporaire 5 ans - 20.000 F CFP la concession de 2m²

☐

Fosse en terre perpétuelle - 40.000 F CFP la concession de 2m²

☐

Caveau double perpétuelle - 40.000 F CFP la concession de 2m²

☐

Caveau triple perpétuelle - 40.000 F CFP la concession de 2m²

☐

Caveau de famille à durée indéfinie - 180.000 F CFP la concession de 9 m²

JE M'ENGAGE PAR CONSEQUENT A :

M'acquitter par avance auprès du régisseur de recettes de la Ville de Arue, du prix de la dite concession **en totalité**.

Respecter les dimensions et constructions existantes, sans y apporter aucune transformation quelque ce soit.

Réaliser aucun aménagement d'un enfeu mis à part, la pose d'une plaque nominative

Réaliser aucun aménagement extérieur aux dimensions des concessions

Remplir un dossier de permis de travaux lors de la construction d'un caveau, avant tout commencement des travaux

REGLEMENT

Date	Référence	Type de règlement	Montant
------	-----------	-------------------	---------

Au titre de sa mission d'intérêt public, la Mairie d'Arue collecte des données personnelles relatives notamment à votre état civil. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des concessions du cimetière communal de Erima, l'envoi d'information notamment, de facturation ou des anomalies (sms/courriel). Ces données sont à usage interne et transmises uniquement aux services habilités. La Mairie d'Arue conservera ces données en base active pour répondre aux obligations en matière de facturation et de règlement du service, puis elles seront archivées selon les obligations légales en vigueur. Conformément au Règlement Général à la Protection des Données (RGPD) et à la loi informatique et libertés n°78-17 du 06 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité, de limitation et d'opposition au traitement de vos données en contactant le Délégué à la protection des données (N°DPO-105820) de la Mairie d'Arue et en justifiant de votre identité ou le service des recettes. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits informatique et libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la Commission Nationale Informatique et Libertés (www.cnil.fr) - Courriel : dpo@arue.pf

Partie réservée à l'administration

Emplacement Attribué

Le demandeur

La ville de Arue

Plate forme :

N° de tombe :